M. Patrice TIZON,
Directeur des Ressources Humaines
AIR FRANCE DG.DP 45, rue de Paris
95 747 Roissy CDG Cedex

LS 22-06-009

Roissy, le 17/06/22

Objet : GP/FACILITÉS DE TRANSPORT : URGENCE À AGIR

Monsieur,
Le SNPNC/FO vous a sollicité par courrier dans le but de planifier une réunion et traiter des différentes problématiques GP.
Une rencontre s'est déroulée le 16 mai et nous a permis de vous exposer toutes les revendications GP/facilités de transport qui perdurent depuis trop longtemps. Plusieurs de nos demandes sont quasi-transparentes économiquement pour l'entreprise. Elles doivent donc faire l'objet d'un traitement immédiat et permettre d'améliorer le quotidien des salariés.

Par exemple :

- la problématique des GP qui se voient « laissés par terre » sur des vols qui partent avec des sièges vides alors que ces personnels, sans bagage en soute, sont en attente en porte
- la possibilité de demander des XCM sur Transavia

D'autres revendications, et pas des moindres, dont nous vous avons fait part doivent être considérées, parmi lesquelles :

- l'amélioration des quotas R1 LOW devenus inexistants, en particulier sur le domestique
- davantage de transparence et de visibilité sur les disponibilités R1
- la possibilité de faire voyager les descendants au-delà de 26 ans
- l'évolution de la priorité donnée à l'accompagnant du PN en mission pour ce qui est du droit au surclassement
- la problématique du listage R4 sur multi tronçons qui peut générer 2 coupons (pb du pré- acheminement en R2 puis vol acco en R4 JFK)
- l'augmentation des quotas partenaires de voyage
- la question des S1 annuel pour les PNC Japonais / Brésiliens
- la nécessité d'une assistance DVPI joignable 7/7

Nous vous demandons également l'engagement de ne pas appliquer d'augmentation sur les tarifs des GP en 2023. Parallèlement, nous insistons de nouveau pour que le montant de l'indemnité train soit réévalué. De plus, nous vous demandons que la gestion-paie traite les remboursements afférents à M+1 et non pas au-delà.

Pour finir, lors de notre rencontre du 16 mai, vous vous étiez engagés à mettre en place "un comité de suivi" sur le sujet GP/facilités de transport. Nous attendons, encore à ce jour, la programmation de cette réunion.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Jean-Michel COURTOIS
Secrétaire de section SNPNC AF

Copie : : Romain RAQUILLET Directeur des Relations Sociales